

*Question présentée par la députée :*

*M<sup>me</sup> Christina Meissner*

*Date de dépôt : 30 mai 2016*

## **Question écrite urgente**

### **Pour un assainissement rapide du Rhône et de l'Arve permettant de sécuriser les riverains et de préserver les richesses naturelles**

En réaction à la vidange des barrages de Verbois et Chancy-Pougny du mois de mai 2016, la Fédération des sociétés de pêche genevoises (FGSP), WWF Genève et Pro Natura Genève ont lancé le 30 mai 2016 un communiqué pour demander aux SIG et au canton de Genève d'engager des mesures d'accompagnement qui, sur le long terme, permettront une gestion passive du Rhône, indispensable à la préservation de ce fleuve emblématique. A court terme, elles demandent un assainissement du Rhône et de l'Arve, à savoir, de protection contre les crues, dans le respect des objectifs fixés par la nouvelle loi fédérale sur la protection des eaux.

Selon l'Etat de Genève et les SIG, les vidanges restent nécessaires pour éviter les inondations « tant que des mesures complémentaires permettant la sécurisation des riverains ne sont pas mises en place ». Pour ma part, en avril 2013, je déposais la motion M 2140 *Vidange de Verbois : le moratoire n'était-il qu'un leurre ?* Renvoyée au Conseil d'Etat le 24 septembre 2015 (!), la réponse de ce dernier est toujours attendue. Je déposais en octobre 2013 la question QUE 115 *Vidange de Verbois : le moratoire n'était-il qu'un leurre ?*, à laquelle le Conseil d'Etat annonçait sa réponse pour la fin 2014. En mai 2015, je posais la QUE 330 *A quand la sécurisation du site de la Jonction ?*, à laquelle le Conseil d'Etat répondait qu'une étude était en cours dont les résultats étaient attendus pour la fin du premier semestre 2015 et que les mesures envisagées seraient rendues publiques le moment venu. Au vu du temps écoulé et des impacts importants attendus suite à la dernière vidange, le moment opportun me semble être arrivé.

Sans entrer dans le détail du communiqué susmentionné et sans revenir aux QUE et à la motion déposées, je remercie le Conseil d'Etat d'apporter

également au Grand Conseil les réponses qu'il entend donner aux demandes qui lui sont faites par les associations à savoir :

- 1) Le Conseil d'Etat peut-il nous dire quand il entend mettre en place les mesures complémentaires tant attendues permettant de garantir la sécurité des riverains notamment sur le site de la Jonction ?*
- 2) Le Conseil d'Etat peut-il nous dire quelles sont les mesures qu'il entend mettre en place pour permettre à la faune sauvage de récupérer de l'épisode traumatisant des vidanges ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.